

SÉJOUR ILE DE RE AVEC ANCV - 8 JOURS - DU 15 AU 22 JUIN 2024

Site " Le Phare St Clément des Baleines Ile de Ré "

(Programme détaillé sur anr56m.fr)

1er jour : Votre région – St Clément des

Baleines. Arrivée fin d'après-midi. Installation. Apéritif de bienvenue. Dîner. Soirée Ré

2ème jour : Phare des Baleines. Matin :

randonnée 6km jusqu'au phare de La Baleine. Déjeuner. Après-midi : excursion vers le sud de l'île. Dîner. Soirée animée.

3ème jour : Journée d'excursion île d'Aix.

Temps libre Déjeuner au restaurant. Tour de l'île en calèche. Dîner. Soirée animée.

4ème jour : Balade nature

Matin : balade libre autour du village, prêt de vélo possible. Déjeuner. Après-midi : balade pédestre nature au milieu des marais et oiseaux. Dîner. Soirée « chanson française »

5ème jour : St Martin de Ré

Matin : découverte de la cave coopérative des vignerons. Déjeuner. Excursion en car pour St Martin 1h30 de visite, balade découverte des douves et remparts 1h. Dîner. Soirée jeux par équipe.

6ème jour : Sud de l'Île

Matinée : Découverte de la faune par un conférencier de la ligue de La Protection des Oiseaux. Après-midi : randonnée 12km. Dîner. Soirée contes et légendes.

7ème jour : Matin : découverte du nord de l'île

. Après-midi libre. Dîner. Soirée spectacle

8ème jour : Départ après le petit déjeuner, avec un panier repas à emporter.

L'ordre des visites est susceptible d'être modifié.

▪ **Le tarif de 564€ comprend :** (*Subvention ANCV de 202€ à déduire pour les ayants-droit (T.R.)*)

- ✓ **L'hébergement en chambre double** avec sanitaire (lits faits à l'arrivée, linge de toilette fourni)
- ✓ **La pension complète** (boisson à table - vin à discrétion & eau - café au déjeuner inclus), du dîner du 1^{er} jour au petit-déjeuner du dernier jour (*panier repas inclus pour le déjeuner du retour*)
- ✓ **Les prestations prévues au programme** (droits d'entrées, visites,...)
- ✓ **Le guidage ou l'accompagnement des excursions prévues** (*sauf mention contraire*)
- ✓ **Les repas à l'extérieur prévus au programme** (*boissons incluses*)
- ✓ **Assurance annulation**

▪ **Non Compris:**

- ✓ **Le supplément chambre individuelle** : 90 € par personne
- ✓ Les transports aller/retour de votre domicile sont à votre charge.
- ✓ Les dépenses et extras d'ordre personnel. Les pourboires.

Les versements

- ✓ Acompte 1 de 168 € Ordre ANR56, **il sera encaissé à l'inscription**
- ✓ Acompte 2 de 200 € (T.N.) ou 100 € (T.R.), Ordre ANR 56 il sera encaissé le 10 février 2024
- ✓ Le solde de 196 € (T.N.) ou 94 € (T.R.), Ordre ANR 56 il sera encaissé le 10 avril 2024

- ✓ Les 3 versements sont pris à l'inscription et encaissés aux dates indiquées
- ✓ **Les acomptes 2 et 3 peuvent être réglés en chèque-vacances à l'ordre d'Odésia**

Fiche d'inscription à demander et retour du dossier : Sylvie DEBRICON

Domaine de Tizé 19 Rue du Petit Bois 35235 Thorigné Fouillard
Tél : 06 10 18 81 94 Courriel : sylvie.debricon@gmail.com